

Partagez avec nous les compétences du Département Sciences de l'Information et du Document (SID)

Ensemble, inspirons demain

TAXE D'APPRENTISSAGE 2022



DÉCOUVREZ LE DÉPARTEMENT SCIENCES DE L'INFORMATION ET DU DOCUMENT (SID)

LE DÉPARTEMENT SPÉCIALISÉ DANS LA FORMATION AUX MÉTIERS DE L'INFORMATION, DE LA DOCUMENTATION, DU MULTIMÉDIA ET DU WEB.

Depuis plus de 25 ans, le département des Sciences de l'Information et du Document (SID), localisé à Villeneuve d'Ascq sur le campus Pont-de-Bois, forme des spécialistes de l'information et de la documentation, qu'ils s'orientent vers les métiers traditionnels de la documentation (bibliothèques, archives, enseignement...) ou vers de nouveaux métiers (gestion de l'information en entreprise, veille et intelligence économique, métiers du web...).



EN QUELQUES CHIFFRES

200 stages
chaque année

85% d'insertion
professionnelle

505 étudiants

30 alternants en 2022
(tous types de contrats confondus)

Plus de 100
intervenants
professionnels

AU COEUR DE NOS FORMATIONS ÉLIGIBLES

NOTRE PARCOURS DEUST (BAC +1 / BAC +2)

DEUST Métiers des Bibliothèques et de la Documentation

NOS LICENCES (BAC +1 À BAC +3)

Licence Information-Communication parcours Sciences de l'Information et du Document

Licence professionnelle Création et Diffusion Audiovisuelles sur Internet (CDAVI)

Licence professionnelle Gestion et Edition de Fonds photographiques et Audiovisuels (GEFIA)

Licence professionnelle Métiers du Livre : Documentation et Bibliothèques (MLDB)

NOS MASTERS (BAC+4 / BAC +5) :

Master 1 Information-Docummentation

Master 2 Gestion de l'Information et du Document en Entreprise (GIDE)

Master 2 Ingénierie du Document, Édition et Médiation Multimédia (IDEMM)

Master 2 Veille et Communication de l'Information Stratégique (VeCIS)

NOS ATOUTS

- Toutes les formations de ce département sont accessibles en formation initiale, en formation continue, et aussi en VAE (Validation des Acquis de l'Expérience).
- Dans la plupart des formations, des stages sont au programme pour faciliter l'intégration professionnelle
- Les licences Pro et Masters peuvent être suivis **en alternance sous contrat de professionnalisation**.
- Seule la **licence professionnelle CDAVI** est **accessible exclusivement en contrat d'apprentissage**.

POURQUOI SOUTENIR LE DÉPARTEMENT INFOCOM ?

La taxe d'apprentissage permet aux étudiants de mener à bien projets tuteurés, enquêtes de terrain et études de cas dans différents lieux de la région. Le département met l'accent sur les rencontres entre professionnels et étudiants : participation à des salons, des conférences, visites d'institutions (Parlement Européen, structures culturelles).

LES PROJETS DE NOS ETUDIANTS



La journée Egide

La Journée d'Echanges sur la Gestion de l'Information et du Document en Entreprise est un événement organisé, chaque année, par le Master GIDE de l'Université de Lille. Cette journée est l'occasion parfaite pour échanger entre professionnels, chercheurs et grand public sur des problématiques clés du domaine des sciences de l'information. Ainsi, chaque année, les étudiant.e.s réunissent des intervenants de qualité venus de milieux professionnels divers et variés pour confronter leurs expériences autour de thématiques liées au domaine de l'Information et de la Documentation.

Cette année, les intervenants étaient invités à partager autour de la mémoire, des archives et de la sobriété numérique.

Plus d'informations sur : <http://egide.univ-lille.fr/>



Le salon IDEMM

Chaque année, une équipe d'étudiants du Master Ingénierie Documentaire, Edition et Médiation Multimédia (IDEMM) a pour projet d'année d'organiser le Salon IDEMM, un salon gratuit et ouvert à tous, axé sur les problématiques liées au digital. Ce salon est destiné à vous faire découvrir les nouvelles tendances et évolutions du web.

Plus d'informations sur : <https://salon-idemm.univ-lille.fr/>

ALLER PLUS LOIN ENSEMBLE

Nos stages

Les stages représentent une part essentielle de la formation. Encadrés par un enseignant tuteur, les stagiaires ont un objectif pédagogique qui correspond à leur niveau d'études.

Pour vous aider à identifier la formation dont sera issue votre futur stagiaire, n'hésitez pas à contacter le département.

La personne responsable des stages ou l'équipe administrative pourra vous aider.

Recrutez nos diplômés

Une offre d'emploi est à pourvoir au sein de votre structure ? N'hésitez pas à nous la transmettre par mail :

fostine.jedrzejewski@univ-lille.fr

En fonction de vos critères de recherche nous pourrions publier votre offre sur notre réseau ou la transmettre directement à notre vivier de diplômés ou réseau d'anciens étudiants.

CONTACTS

Fostine JEDRZEJEWski

Chargée de communication

03 20 41 72 35

fostine.jedrzejewski@univ-lille.fr

Anne-Sophie TIBERGHien

Chargée des relations entreprises & Responsable administrative Infocom

03 20 41 74 54

anne-sophie.tiberghien@univ-lille.fr

Département Sciences de l'Information et du Document (SID)

Campus Pont de Bois- Bâtiment B5 (niveau Forum -1)
BP 60149

Rue du Barreau

59653 Villeneuve d'Ascq Cedex, France

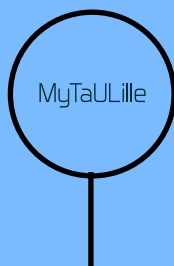
VOTRE SOUTIEN SERT ÉGALEMENT À...

Le département entretient un matériel informatique et audiovisuel optimal et de qualité afin de permettre aux étudiants d'être opérationnels dès leurs stages et leur premier emploi.

Les étudiants s'initient aux logiciels professionnels de veille, de gestion électronique de documents, de gestion de photothèques, de PAO.

COMMENT SOUTENIR LE DÉPARTEMENT SCIENCES DE L'INFORMATION ET DU DOCUMENT (SOLDE DES 13%) ?

Depuis 2020, vous versez directement votre taxe d'apprentissage auprès de l'Université sans aucun intermédiaire !



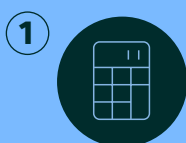
Faciliter le calcul de votre soutien, votre versement et la réception de votre reçu libératoire ?

C'est simple avec l'application MyTaULille créée spécifiquement pour vous par l'Université de Lille !

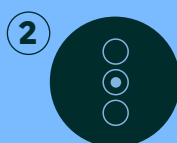
RDV sur : <https://mytaulille.univ-lille.fr/collecte.php>

Vous avez utilisé l'application en 2021, vous recevrez un formulaire pré-rempli facilitant la saisie de votre promesse de versement.

LES ÉTAPES À RESPECTER POUR RECEVOIR VOTRE REÇU LIBÉRATOIRE



1
Calculez le montant
de votre soutien
(simulateur disponible
sur l'application)



2
Choisissez la composante
de l'Université de Lille
que vous souhaitez soutenir



3
Générez votre promesse
de versement sur
l'application MyTaULille



4
Dès réception
de votre promesse
vous recevrez
les coordonnées bancaires
de l'Université de Lille.



5
Effectuez votre versement
par virement de préférence
ou lettre-chèque à l'ordre
de l'agent comptable
de l'Université de Lille.



6
L'Université de Lille
vous adresse directement
votre reçu fiscal dès
la réception de votre
versement.

LA DATE LIMITE DE VERSEMENT EST LE 31 MAI 2022



CONTACTEZ-NOUS

Département Infocom

Rue du Président Vincent Auriol
BP 35 - 59051 ROUBAIX Cedex 01

Connectez-vous sur l'espace taxe
d'apprentissage de notre site web :

<https://deccid.univ-lille.fr/entreprises/taxe/>